

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Extrait des registres des Délibérations du Conseil d'AdministrationSEANCE DU 05 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 mars à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme TOUREAU Elisabeth, Vice - Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Date de la convocation : 24 février 2026

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membre(s) représenté(s) : 3

Nombre de membres votants : 14

Membres présents : Mesdames et Messieurs - Elisabeth TOUREAU - Catherine CHAIZE - Laurette JEGOU - Henri COULON - Armel JARLEGAN - Annie LE ROUX- Danièle FOREST - Claudine CLOEREC - Marina WEILL - Dominique MOURIER - Patrick TOURVIEILLE

Membre(s) représenté(s) : Pascal BARRET - Marie-Madeleine DREAN - Marie-Cécile PERROT

Membre(s) excusé(s) : Pascal BARRET - Marie-Madeleine DREAN - Marie-Cécile PERROT

Membre(s) absents : Nathalie DEBLOND - Etienne HEMAR - Annie LEMERCIER

Assistai(en)t à la séance : Madame Hélène CHARPENTIER, directrice de l'EHPAD , M. COREN Aurélien, directeur adjoint de l'EHPAD

Délibération n°8 -SAAD - Budget annexe du SAAD - Compte Administratif 2025 (Annexe 2)

Le compte administratif 2025 se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes	431 289,63 €
Dépenses	378 685,54 €
Résultat 2025	+ 52 604,09 €
Résultat reporté	- 113 917,68 €
Déficit de fonctionnement 2025 cumulé	- 61 313,59 €

Section d'investissement :

Recettes	534,00 €
Dépenses	0,00 €
Résultat 2025	+ 534,00 €
Résultat reporté	+ 10 637,78 €
Excédent d'investissement 2025 cumulé	+ 11 171,78 €

Après débat, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité des membres présents :

- D'approuver le compte administratif 2025 ;
- D'autoriser le président ou la Vice-Présidente à signer tous les documents nécessaires et prendre toutes les mesures utiles à la bonne exécution de la présente délibération.

Monsieur le Président du CCAS, Pascal BARRET



Centre Communal d'Action
Sociale (CCAS)
d'Arnadon
GOLFE DU MORBIHAN

Pour le Président empêché,
la Vice-Présidente du CCAS
Elisabeth TOUREAU